

17/20) a) AFFECTATION de CLASSES

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 19 août 1959

Messieurs,

Le Conseil Municipal réuni le 19 Août 1959 exprime le vœu que les classes "ECLAIR" construites sur le terrain sis rue Fénelon soient affectées, si possible, dès la rentrée de Septembre 1959 à l'école maternelle dite du Camp Ozoux.

Et au cas où cette affectation ne pourrait absolument pas être décidée, que quatre classes "ECLAIR" de l'école actuellement en construction, rue du Ruisseau des Noirs, soient affectées à des classes maternelles de façon à remplacer celles supprimées, rue de la Source./.

Adopté à l'unanimité.

b) DENOMINATION ECOLE rue du Ruisseau des Noirs

Le Conseil Municipal, sur la proposition du Maire, décide d'attribuer au bloc scolaire de 16 classes, actuellement en cours de construction entre les rues du Ruisseau des Noirs et Nicole de Laserv la dénomination d'école "MARIUS et ARY LEBLOND", en mémoire de ces deux grands écrivains qui ont honoré l'île de la Réunion./.

Adopté à l'unanimité.

LE MAIRE. - Messieurs, je crois que nous devons également retenir la suggestion de notre collègue, M. LEGROS, qui demande que le nom de Joseph BEDIER soit donné à un groupe scolaire de la Commune. C'est une heureuse idée, car Joseph BEDIER est une très belle figure réunionnaise.